



# Les inégalités hommes/femmes face à la retraite

 25/02/2021

**41 %**

écart entre la pension de retraite d'une femme et  
celle d'un homme en 2018

Femmes et hommes sont loin d'être égaux devant la retraite. La principale raison est due aux inégalités professionnelles qui génèrent des écarts importants entre les salaires des hommes et ceux des femmes. Le système de retraite en tient compte et compense ces disparités, mais en partie seulement. Le chemin est encore long, même si des progrès ont été faits dans ce domaine. Présentation.

Source : DREES

## Des écarts de pension sensibles qui s'expliquent par de nombreux facteurs

### De nombreux facteurs responsables

Tous régimes confondus, les femmes perçoivent des pensions sensiblement inférieures à celles des hommes. Selon la [Drees](#), les femmes percevaient en moyenne en 2018 un montant de retraite inférieur de 28 % à celui des hommes. Cet écart augmente jusqu'à 41 % dès lors que l'on ne prend en compte que les pensions de droits directs. Certains dispositifs

de droits dérivés, comme [la réversion](#), permettent de réduire cet écart, les femmes en étant les principales bénéficiaires.

En effet, en termes de carrière et de salaires, les femmes sont moins bien loties que les hommes.

**Elles sont plus touchées par les emplois précaires** : en 2018, 29,3 % des femmes occupent un emploi à temps partiel, contre 8,4 % des hommes.

**Elles sont moins bien payées** : en 2018, les femmes gagnent en moyenne 20,3 % en moins que les hommes. Si on isole les inégalités de temps de travail, cet écart reste toutefois de 16,8 %.

Enfin, les femmes ont des carrières plus accidentées : entre chômage et choix familiaux (grossesses, congés maternité, arrêts de travail pour élever leurs enfants...), elles connaissent plus de périodes d'inactivité que les hommes.

Conséquence : pour compléter leur durée d'assurance, les femmes partent en moyenne à la retraite 7 mois après les hommes.

L'écart entre les pensions des hommes et celles des femmes tend à se réduire.

Cependant, la moyenne des pensions d'aujourd'hui reflète encore les inégalités de revenu et de carrière entre hommes et femmes au cours des 30/40 dernières années.

## Une situation qui s'améliore très lentement

L'important écart entre les niveaux de pensions de retraite des hommes et des femmes se réduit à un rythme très lent. Cet écart était de 50 % en 2004 ; il est aujourd'hui de 41 %, il devrait être de 30 % pour les générations 1965-[1969](#), qui partiront à la retraite aux alentours de 2025-2030.

L'écart de durée de carrière tend à se réduire. 39 trimestres séparent en moyenne les hommes et les femmes de la génération 1932, contre 8 trimestres pour la génération 1950. Mais les effets restent à se faire sentir à la retraite : les femmes sont 60 % à partir au taux plein, contre 68 % en moyenne (hommes et femmes confondus).

On peut donc espérer que les femmes qui travaillent actuellement auront de meilleures retraites que leurs mères.

## Réduction des inégalités : une compensation partielle

Le système de retraite a prévu depuis longtemps des mesures de correction partielle de ces déséquilibres entre hommes et femmes. La plus importante est la [réversion](#) : c'est la pension qui est versée, sous conditions, au conjoint survivant en cas de décès d'un assuré ou d'un retraité. Dans la pratique, la très grande majorité des bénéficiaires de ce dispositif sont les femmes, qui ont une espérance de vie bien plus élevée que les hommes (88 % des bénéficiaires en 2018 selon le COR).

D'autres avantages visent aussi à compenser l'impact des enfants sur la vie professionnelle. Ainsi, il existe de nombreux dispositifs de [droits dérivés conditionnés à la présence d'enfants](#). C'est le cas notamment de la majoration de pension de 10 % pour les parents de 3 enfants et plus. Cependant, cette majoration avantage dans la pratique les hommes, puisqu'elle est proportionnelle à la pension.

En revanche, les mesures d'aides aux personnes âgées les plus défavorisées ([minimum vieillesse, minimum contributif](#)) profitent davantage aux femmes, puisqu'elles sont plus nombreuses à avoir des revenus inférieurs aux seuils de ces minima sociaux (28 % des femmes à la retraite perçoivent cette allocation, contre 6 % des hommes). Facteur de précarité supplémentaire, 50 % des allocataires du minimum vieillesse sont des femmes seules (célibataires, veuves ou divorcées).

Mais, même en tenant compte de ces différentes mesures, les femmes continuent à percevoir des pensions [25 %](#) inférieures à celles des hommes – contre toutefois 39,1 % si ces mesures n'existaient pas.

## Droits dérivés à la retraite : des trimestres assimilés pour les femmes

Selon votre année de naissance, vous devez valider entre 160 et 172 trimestres, soit entre 40 et 43 années, pour espérer percevoir une pension à taux plein. Compte tenu de la persistance des inégalités professionnelles, cette perspective peut paraître particulièrement décourageante pour les femmes. Pourtant, plusieurs aspects du système de retraite permettent d'atténuer cette inquiétude.

Si vous avez des enfants, vous recevez des trimestres de majoration : pour chaque enfant, 4 trimestres sont réservés à la mère, et 4 autres peuvent être partagés entre les 2 parents. À noter que les règles sont différentes si vous êtes [fonctionnaire](#).

Si vous prenez un congé parental, sa durée est comptée, mais elle n'est pas cumulable avec les [trimestres de majoration](#) : il faut choisir. Tous les trimestres de congé maternité comptent également, même si cette mesure sert moins souvent : quand vous reprenez le travail après le congé, la plupart du temps, votre salaire de l'année suffit à valider vos 4 trimestres.

Si vous choisissez – ou êtes contrainte – de rester à la maison pour élever vos enfants, là encore, vos trimestres peuvent être validés, grâce à l'[Assurance vieillesse des parents au foyer \(AVPF\)](#), dont vous bénéficiez si les revenus du ménage sont inférieurs à un certain plafond. Mais attention : tous ces trimestres « gratuits » vous permettent de partir plus tôt, mais n'accroissent pas votre « [Salaire annuel moyen](#) » (SAM), utilisé pour calculer votre pension.

Cependant, ces avantages ne suffisent pas à résorber les inégalités. C'est pourquoi les [réformes successives](#) contiennent quelques mesures en faveur des femmes et de l'égalité hommes-femmes. Dans ce contexte, si l'ancien Premier ministre Edouard Philippe estimait que les femmes seraient les « grandes gagnantes » – suspendue depuis la crise sanitaire –, la réforme n'en comporte pas moins certains risques pour la situation des femmes.

En effet, dans le système à points tel que prévu par le gouvernement, la retraite serait calculée par rapport à l'ensemble de la carrière, et non plus sur une fraction de celle-ci (les 25 meilleures années au régime général, les 6 derniers mois pour les fonctionnaires, etc.). Dans ce contexte, les carrières relativement plus accidentées des femmes pourraient conduire à une hausse des inégalités devant la retraite.

## Ce qu'il faut retenir sur les inégalités femme/homme face à la retraite

Les femmes perçoivent en moyenne une pension de retraite inférieure de 41 % à celle des hommes. Les différents mécanismes de compensation portent cette différence à 28 %.

Cette inégalité est la conséquence des inégalités professionnelles et des carrières plus accidentées des femmes. En moyenne, elles ont cotisé 8 trimestres de moins que les hommes (génération 1950) et ne sont que 60 % à partir à taux plein (contre 68 % sur l'ensemble de la population) et cotisent sur la base d'un salaire inférieur de 25,8 % en moyenne.

La pension de réversion (dont 9 bénéficiaires sur 10 sont des femmes), les majorations de pension et de durée d'assurance au titre des enfants et les minima sociaux (minimum vieillesse et minimum contributif) sont autant de mécanismes qui compensent ces inégalités.